



**VOTRE
GUIDE DE
LA MOBILITÉ**

**MIEUX SE
DÉPLACER
DANS LE
GRAND
BESANÇON**

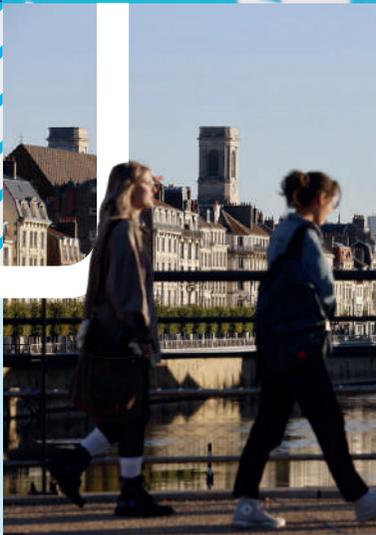


Ginko
STATIONNEMENT



**Grand
Besançon
Métropole**

www.grandbesancon.fr



Ce guide de la mobilité propose de vous **offrir un tableau complet des possibilités de déplacement dans le Grand Besançon**. Pour répondre aux **défis environnementaux** et aux **attentes de la population**, la mobilité urbaine s'adapte et évolue. Elle devient multimodale : **plus diversifiée, plus propre et plus partagée**.

Face à ces évolutions, nous avons voulu répertorier en un document unique **les solutions de déplacements dans le Grand Besançon**. Vous y puiserez sans doute des **informations clés** et l'inspiration pour **optimiser ou varier vos déplacements selon vos possibilités**. La palette s'est agrandie, alors, pourquoi ne pas en profiter pour tester de nouvelles formes de mobilité ?

Les mobilités de Grand Besançon Métropole

SOMMAIRE

RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS

POUR SE DÉPLACER DANS LE GRAND BESANÇON

P4 | RÉVEILLEZ LE MARCHEUR
QUI EST EN VOUS !



P6 | RAPIDE ET PAS CHER,
C'EST LE VÉLO QUE JE PRÉFÈRE !



P14 | BUS & TRAM GINKO :
GARDER LA LIGNE, C'EST À LA CARTE !



P20 | LES CARS ET LES TRAINS
POUR ALLER PLUS LOIN



P24 | EN VOITURE, ROULEZ MOINS,
ROULEZ MALIN !



P26 | CHOISISSEZ VOTRE SOLUTION
DE STATIONNEMENT



P30 | COMBINEZ VOS MODES
DE DÉPLACEMENT À VOLONTÉ !



P32 | UN PETIT COUP DE POUCE
POUR UN GRAND PAS

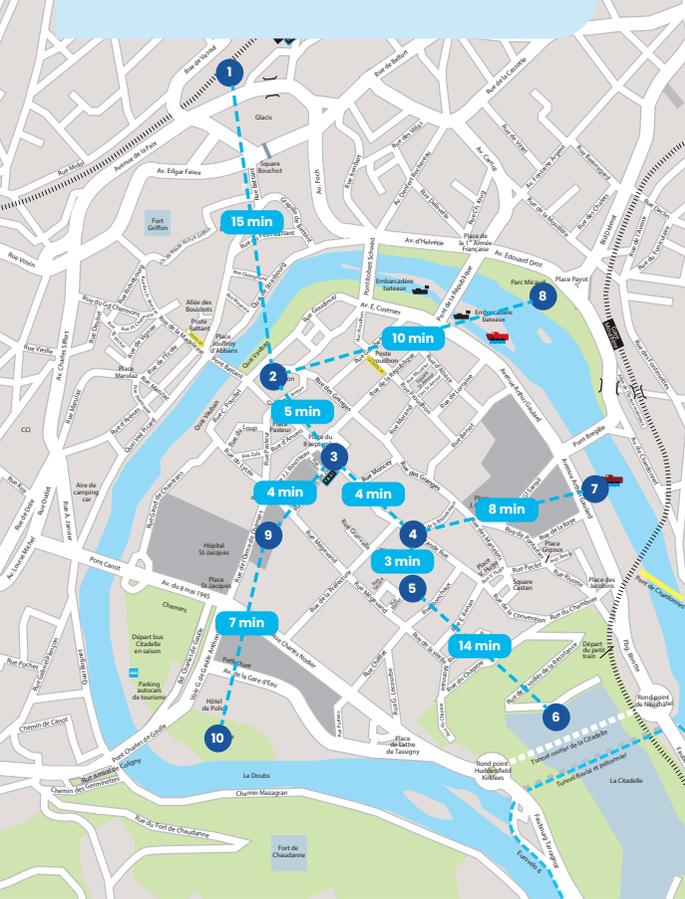




RÉVEILLEZ LE MARCHEUR QUI EST EN VOUS !

La marche reste l'un des modes les plus pertinents pour parcourir de courtes distances. Solution économique et écologique, elle est aussi un formidable atout santé.

L'OMS recommande de marcher au minimum 30 à 40 minutes par jour.



POUR UNE VILLE APAISÉE

L'ensemble de la Boucle et le quartier Battant sont en zone de rencontre. Les piétons bénéficient d'une priorité absolue sur l'ensemble des autres modes de déplacement (le tramway est prioritaire). Les voies restent ouvertes à tous les modes de circulation et la vitesse des véhicules est limitée à 20 km/h.

Les zones 30 et les zones de rencontre offrent plusieurs avantages :

- > Un meilleur partage de la rue
- > Une cohabitation plus harmonieuse entre tous les usagers
- > Une diminution du risque d'accidents et de leur gravité
- > Une réduction de la pollution et des nuisances sonores.

- 1 Gare
- 2 Place de la Révolution (Agence Ginko Mobilités, Marché, Musée des Beaux-Arts)
- 3 Office de tourisme
- 4 Musée du temps
- 5 Théâtre / Kursaal
- 6 Citadelle
- 7 Frac / Conservatoire
- 8 Parc Micaut
- 9 Mairie
- 10 Parc de la Gare d'eau

DÉCOUVREZ, PARCOUREZ, ARPENTEZ LE TERRITOIRE GRAND BISONTIN

Besançon propose 25 boucles pédestres. Les autres communes du Grand Besançon en comptent une vingtaine.

Le nom des circuits est indiqué sur la signalétique qui jalonne votre itinéraire. Les points de départ des itinéraires sont en général situés dans le centre des communes, à proximité d'un parking ou d'un arrêt de bus. N'hésitez pas à vous y rendre en bus, le réseau Ginko du Grand Besançon dessert chaque commune.



3 parcours fléchés permettent de découvrir les richesses patrimoniales et architecturales de la capitale comtoise :

- > Au cœur de la Boucle (4,2 km)
- > Rives et remparts du Doubs (4,6 km)
- > Quartier Battant (2,7 km)

Des panneaux vous guident

Un jalonnement piéton indique les temps de parcours à pied dans le cœur de ville.

19 panneaux d'information affichent un plan du centre-ville et les lieux d'intérêt à proximité.

Grand Besançon travaille sur un plan piéton pour améliorer les conditions de déplacements des piétons et promouvoir la pratique.

Infos : besancon-tourisme.com



Téléchargez les randonnées pédestres



RAPIDE ET PAS CHER, C'EST LE VÉLO QUE JE PRÉFÈRE !

Bon pour la santé et non polluant, le vélo constitue un mode de déplacement performant pour une distance de moins de 5 kilomètres, voire 10 kilomètres à vélo à assistance électrique.



Grand Besançon Métropole aménage chaque année des voies cyclables dans le cadre de son schéma directeur cyclable. 3 millions d'euros sont investis chaque année pour sécuriser la pratique.



Besoin de connaître votre itinéraire ?
www.geovelo.fr

Le calculateur d'itinéraire qui simplifie votre vie de cycliste.



**+ DE 400 KM
D'AMÉNAGEMENTS
CYCLABLES**

LES BIENFAITS DU VÉLO

ON GARDE LA FORME !



30 minutes de vélo ou de marche quotidienne = **- 30% de risque de maladie** (cardio-vasculaire, cancer, diabète...)

ON DÉPASSE LES AUTOS !



Sur moins de 3 km, (plus de 50% des déplacements), **on met moins de temps qu'en voiture**, temps de stationnement compris. Et on circule quelle que soit l'intensité du trafic.



À vélo, rouler en moyenne 10 km/jour représente un budget d'environ **100 €/an** contre **1000 €/an** en voiture.



DU TEMPS GAGNÉ, DU CO2 ÉVITÉ

ÉCOLE-VALENTIN <> BESANÇON CENTRE
30 mn à vélo classique / **21 mn** en VAE*
6 km - **700 g de CO2 évité**

MISEREY-SALINES <> BESANÇON HAUTS-DU-CHAZAL
33 mn à vélo classique / **24 mn** en VAE*
7,3 km - **900 g de CO2 évité**

NOVILLARS <> BESANÇON CENTRE
57 mn à vélo classique / **41 mn** en VAE*
12 km - **1,4 kg de CO2 évité**

5 pleins d'essence = le prix d'un vélo classique neuf.



*Vélo à assistance électrique

LA LOCATION SELON VOS ENVIES



Ginko
VÉLOCITÉ

Ginko Vélocité

Du libre service avec Ginko VéloCité. Un vélo classique ou électrique 24h/24, 7j/7 sans contrainte de garage, ni d'entretien

> **200 vélos** (100 vélos classiques et 100 vélos à assistance électrique), répartis sur 32 stations, pour vous déplacer en ville en toute liberté !

LES + DU SERVICE :

- > les trajets de moins de 30 min sont gratuits (vélos classiques uniquement)
- > Une formule idéale pour des déplacements en ville
- > Un abonnement annuel offert dans l'abonnement mensuel ou annuel Ginko



velocite.ginko.voyage



Ginko
VÉLO

Ginko Vélo

De la longue durée avec Ginko Vélo. Votre vélo électrique en location jusqu'à 12 mois, à bichonner comme votre propre vélo !

> **850 vélos**
> + des Ginko Vélo Famille !
Idéal pour se déplacer en famille (jusqu'à 2 enfants à l'arrière)

LES + DU SERVICE :

- > Entretien du vélo compris dans votre location
- > Sacoche et siège bébé fournis sur demande
- > Tarif attractif et réduction avec l'abonnement Ginko



velo.ginko.voyage

I ❤️ 

POUR VOTRE
SÉCURITÉ,
VOUS DEVEZ DISPOSER
D'ÉQUIPEMENTS
QUI VOUS RENDENT
VISIBLES
DES AUTRES USAGERS

I ❤️ 



Quand je circule à vélo, je dois obligatoirement porter des équipements adaptés.

BRILLEZ !

TROTTINETTES ÉLECTRIQUES (MONOROUES, GYROPODES, HOVERBOARDS, SKATEBOARDS À MOTEUR)

VITESSE MAXIMALE < 25 KM/H
sauf
ZONE DE RENCONTRE < 20 km/h
AIRE PIÉTONNE < 6 km/h

Système freinage, feux avant et arrière, avertisseur sonore OBLIGATOIRES

Port du casque conseillé

Équipement réfléchissant OBLIGATOIRE LA NUIT

AGE MINIMUM 14 ANS

ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE OBLIGATOIRE

TRANSPORT 2^e PERSONNE INTERDIT

QUELQUES RAPPELS DE CIRCULATION À TROTTINETTE ÉLECTRIQUE

- EN AGGLOMÉRATION** > JE CIRCULE SUR LES PISTES CYCLABLES, OU À DÉFAUT SUR LA CHAUSSÉE (VITESSES < 50KM/H)
- HORS AGGLOMÉRATION** > JE NE CIRCULE PAS SUR LA ROUTE
- SUR LE TROTTOIR** > JE NE CIRCULE PAS SAUF AVEC UNE TROTTINETTE SANS MOTEUR
- SUR UNE VOIE CYCLABLE** > JE RESPECTE LE BON SENS

JE RESPECTE LA PRIORITÉ DU PIÉTON



ME DÉPLACER À VÉLO SANS ACCROC

Stationner en toute sécurité



Longue durée : les Ginko VéloParks

11 parcs à vélo couverts et sécurisés, les Ginko VéloParks, sont accessibles.

> 8 à Besançon

> 3 dans les communes de Chalezeule, Saint-Vit et Saône.

Dans les prochaines années, de nouveaux Ginko VéloParks ouvriront.

Courte durée : + de 2 600 arceaux sur le territoire



www.ginko.voyage/les-mobilites-ginko/ginko-veloparks-stationnement

BONS PLANS

Un coup de pompe ?

4 STATIONS DE GONFLAGE EN LIBRE-SERVICE À BESANÇON :

- Gare Besançon Viotte
- Parking Mairie
- Eurovélo 6/Tunnel côté Rivotte
- Entrée Parc Micaud



Des coups de pouce ?

Aide du Grand Besançon à l'achat d'un vélo électrique, sous conditions

> www.ginko.voyage (Rubrique Vélo)

Forfait mobilité durable pour les salariés (voir p32).

Abonnement aux services publics de location de vélos pris en charge à 50% par l'employeur (voir p32).

5 RÈGLES D'OR POUR ÉVITER LE VOL :

- > Achetez un bon antivol.
- > Cadenassez toujours votre vélo, même pour une courte durée.
- > Attachez le cadre et si possible la roue avant à un point fixe.
- > Faites graver votre vélo avec un marquage (numéro qui permet d'identifier le propriétaire en cas de perte ou de vol).
- > En cas de vol, déposez toujours plainte au commissariat de police ou de gendarmerie.

! Circuler en sécurité

La plateforme du tram est interdite à la circulation des vélos. Empruntez les bandes ou pistes cyclables qui bordent, sur une grande partie du tracé, les voies du tram. Le tramway est toujours prioritaire sur TOUS les usagers de la route (y compris les véhicules d'urgence), du fait de sa difficulté à s'arrêter et de son impossibilité de dévier de sa trajectoire.

SE BALADER À VÉLO

Le territoire est traversé par l'Eurovélo 6. Cet itinéraire cyclotouristique relie l'Atlantique à la Mer Noire sur près de 4 000 km. Plusieurs vélocistes sont présents sur votre parcours pour louer ou réparer votre vélo :



www.besancon-tourisme.com/fr/bouger/a-velo/

Grand Besançon Métropole propose également des **boucles cyclo** et des **sentiers VTT**.



Parcours téléchargeables sur : grandes-heures-nature.fr

Ces associations qui vous facilitent le vélo



Les Manivelles

L'association organise des ateliers d'autoréparation à Besançon et la vente de vélos d'occasion et de pièces détachées. Elle propose également des séances de vélo-école pour se remettre en selle, apprendre ou réapprendre à faire du vélo, découvrir des parcours en circulation urbaine.

lesmanivelles.org



Vélocampus

Située sur le campus de la Bouloie, l'association propose des ateliers d'entretien et de réparation de vélos. Chaque étudiant peut venir y apprendre à réparer et à entretenir lui-même son vélo grâce aux outils mis à sa disposition. L'association organise par ailleurs des sorties à vélo et divers événements culturels.

univ-fcomte.fr/associations/velocampus



Comité régional de cyclotourisme Bourgogne-Franche-Comté

L'association a pour but de promouvoir la pratique du cyclotourisme - Route, VTT/VTC/Gravel dans la région.

bourgognefranchecomte.ffvelo.fr

Agir pour votre sécurité et celle des autres

X IL EST INTERDIT

- > Tenir son téléphone en main.
- > Porter des écouteurs



- > Circuler sur le trottoir



- > Ignorer la signalisation



✓ LES BONS GESTES

- > Utiliser un kit mains libres



- > Circuler sur la chaussée ou piste cyclable

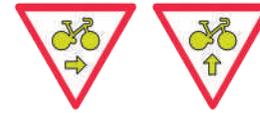


- > Respecter la signalisation



Le code de la route s'applique aux cyclistes comme aux automobilistes. Les interdictions listées ci-dessus sont passibles d'une amende de 135 €.

Connaître la signalisation



Autorisation de passer au feu rouge. Priorité aux piétons et aux voitures.



Piste ou bande obligatoire pour les vélos

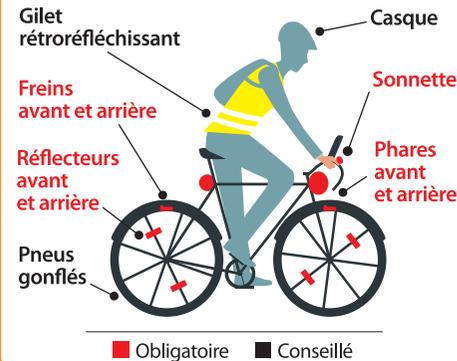


Respecter le sens de circulation



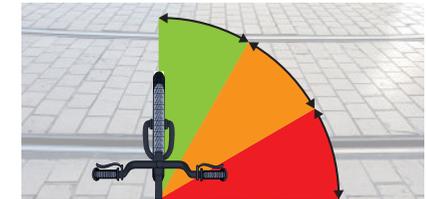
Limitation à 20 km/h. Les piétons sont prioritaires.

Vérifier ses équipements



Bien traverser les voies du tram

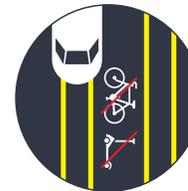
Traversée toujours perpendiculaire aux rails pour éviter le risque de chute.



- Aucun danger angle de 60° à 90°
- Risque limité angle de 30° à 60°
- Risque élevé angle de 0° à 30°

Bus, tram, vélo : éviter les situations à risques

Il est interdit de circuler sur les voies du tram.



Ne jamais doubler une rame de tramway.

Angles morts : danger

Le conducteur ne vous voit pas !



Veillez à ne jamais suivre de trop près un véhicule. Porte à faux : Ne jamais doubler un bus par la droite.

Transporter son vélo à bord du tram

Les vélos sont interdits à bord : de 7h à 9h et de 16h30 à 18h30 du lundi au vendredi et de 14h à 18h30 le samedi.

Le reste du temps, 1 vélo autorisé par tram si l'affluence le permet, tenu en main pendant le trajet. Utilisation de la barre de maintien interdite pour accrocher le vélo.



BUS & TRAM GINKO : GARDER LA LIGNE, C'EST À LA CARTE !

UN RÉSEAU POUR BOUGER DANS TOUT LE GRAND BESANÇON




 **2 lignes**
de tramway
(T1 et T2)

avec des fréquences de
6 mn en heures de pointe

10 lignes
urbaines

dont 4 lignes à niveau élevé de
services (Lignes 3 / 4 / 5 / 6 avec
un bus toutes les 4 à 15 mn) pour
desservir l'ensemble des quartiers
de Besançon

5 lignes 
complémentaires

circulant tous les jours sauf
le dimanche avec des offres
possibles sur réservation

Nouveau !
Bientôt cinq nouvelles rames
de tramway pour plus de confort
et pour gagner du temps.

30 lignes
périurbaines



desservant l'ensemble des
communes de Grand Besançon
Métropole et connectées au
tramway et/ou Lignes.

Un fonctionnement simple

Pour circuler sur le réseau Ginko, munissez-vous d'une carte Ginko (Pass Abonnements et/ou Pass Voyages) ou de votre carte bancaire et validez-la directement à bord des véhicules à chaque montée et en correspondance.



BON À SAVOIR

Un tramway émet
62 fois moins
de CO₂ qu'une
voiture.

Les bus peuvent
transporter en
passagers
l'équivalent
de **40 à 50**
voitures.

En Europe, les risques
d'accidents mortels
sont **24 fois**
moindres en train
et 15 fois moindres en
bus qu'en voiture.



Lignes de bus vers
les établissements
scolaires, fiches
horaires par
collèges et lycées



INFOS PRATIQUES Sortir la nuit !

Du jeudi au samedi,
les horaires nocturnes
sont étendus :

Tram T1 et T2 :
de 4h30 à 1h30
(au lieu de minuit)

Lignes 3 / 4 / 5 / 6 :
de 5h30 à 1h
(au lieu de 23h30)



Et aussi :
**POUR LES SCOLAIRES,
LES LIGNES « DIABOLO »**

Des bus pour arriver à l'heure des
cours, dans chacun des établissements
scolaires de Grand Besançon
Métropole.

Accessibles à tous les voyageurs
Ginko, pas uniquement aux scolaires !

**DEPUIS CHAMARS,
LA CITADELLE EN MOINS
DE 10 MINUTES EN BUS !**

Le bus vous emmène à la Citadelle tous
les jours de mars à début novembre, en
passant par le centre-ville.

BONS PLANS

DES TARIFS ADAPTÉS À CHACUN

Pour rendre l'offre de transport public Ginko accessible à tous, Grand Besançon Métropole propose plusieurs tarifications adaptées aux usagers et à leur situation : étudiants, actifs, demandeurs d'emploi, personnes à mobilité réduite, touristes...

Nouveau ! C'est 0 € !

- > Le bus et le tram sont gratuits le samedi pour tous.
- > L'abonnement est gratuit pour les 4 - 14 ans et les collégiens de + de 14 ans.



Tarifs et abonnements du réseau Ginko



www.ginko.voyage/tarifs

Les abonnements mensuels et annuels permettent de bénéficier de réductions, notamment sur les services de mobilité comme Ginko VéloCité et Citiz (plus d'informations en page 24).

Vous pouvez acheter vos Pass :

- Aux distributeurs dans les stations de tramway
- Dans les bus
- À l'agence Ginko Mobilités
- Sur la boutique en ligne
- Au sein des relais Ginko.

Une partie de l'abonnement bus & tram peut être financée par votre employeur. (voir page 32)

DES SERVICES SUR RÉSERVATION

En complément des horaires réguliers, certains horaires sont proposés à la demande et sur réservation, sur les lignes périurbaines (lignes 20 à 87) :

- Les lignes de rabattement Ginko Proxi A à O assurent la liaison entre plusieurs communes pour rejoindre les gares, commerces et services de proximité.
- Les lignes Ginko Proxi TGV permettent de rejoindre facilement la gare de Besançon Franche-Comté TGV depuis certaines communes du nord-ouest de Grand Besançon Métropole.

Ginko Gare

Pour aller à la Gare SNCF Besançon Viotte depuis n'importe quel arrêt Ginko dans Besançon (aller et retour).

Ginko Hôpital

Un bus uniquement sur réservation pour arriver à l'Hôpital J. Minjoz à 6h15 (chaque dimanche et jour férié) au départ de Chalezeule.

Ginko Cliniques

Un bus uniquement sur réservation pour rejoindre les cliniques de Besançon les dimanches et jours fériés.



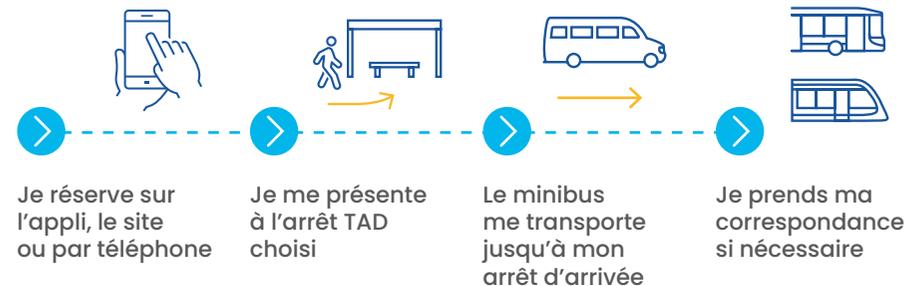
Plus d'informations



Infos pratiques :

Réservation au 03 70 27 71 60 ou sur son espace personnel

TRANSPORT À LA DEMANDE (TAD) : MODE D'EMPLOI



GINKO ACCESS, UN SERVICE ADAPTÉ AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

Ce service à la demande permet aux personnes à mobilité réduite ne pouvant pas se déplacer sur les lignes régulières du réseau Ginko d'utiliser un minibus sur réservation. Il est proposé de porte à porte, sous conditions, et sur présentation d'un Pass abonnement ou Pass voyages.

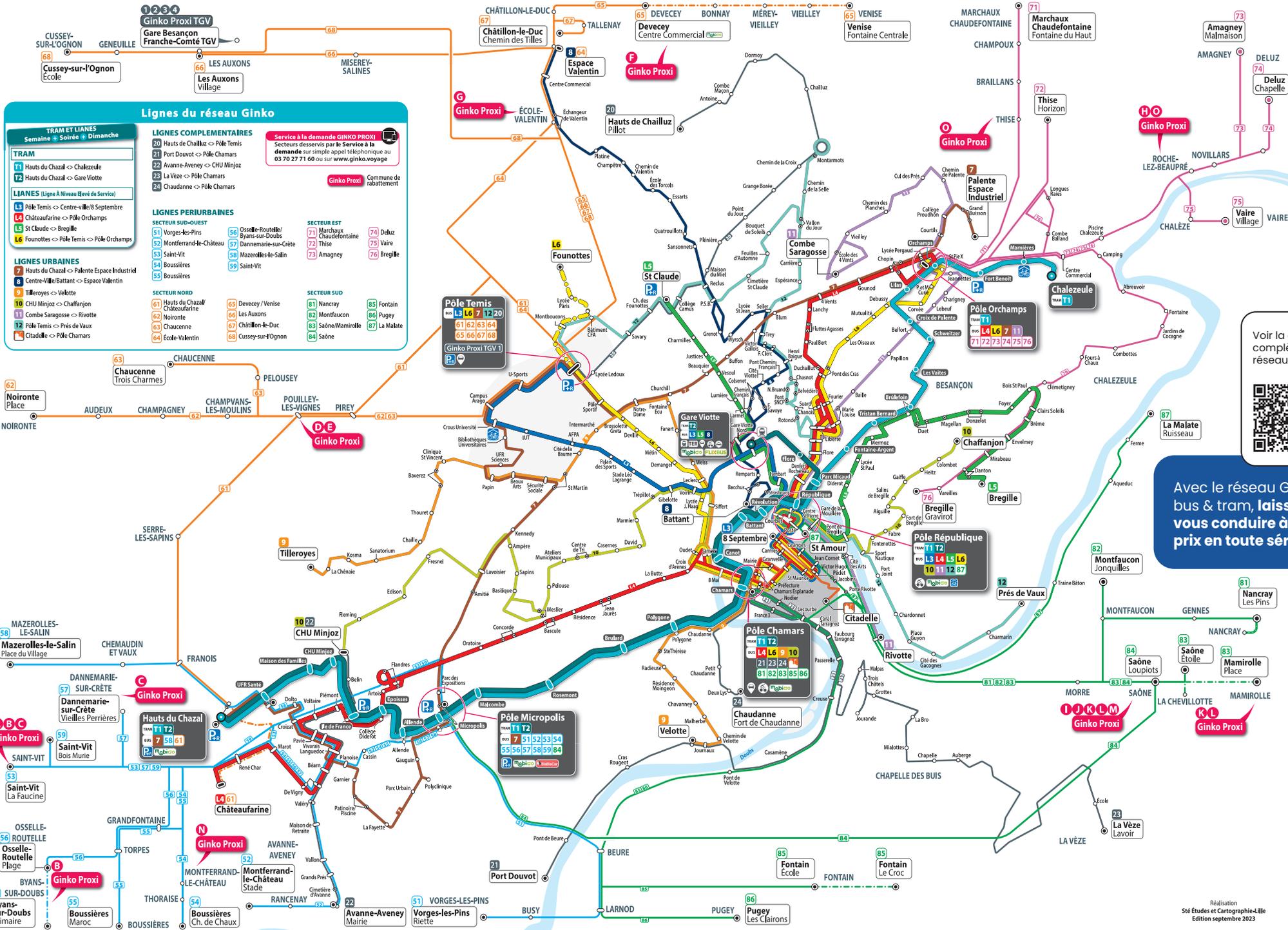
DES BUS ACCESSIBLES À TOUS

Grand Besançon poursuit la mise en accessibilité des arrêts de bus du réseau.

> 414 arrêts de bus Ginko sont accessibles sur 1183 arrêts.

> 62 stations de tram : 100% des arrêts de tram sont accessibles





Lignes du réseau Ginko

TRAM ET LIANES

Semaine + Soirée + Dimanche

- TRAM**
- T1 Hauts du Chazal ↔ Châtezeule
 - T2 Hauts du Chazal ↔ Gare Viotte

LIANES (Ligne à Niveau Élevé de Service)

- L3 Pôle Temis ↔ Centre-Ville/8 Septembre
- L4 Châteaufarine ↔ Pôle Orchamps
- L5 St Claude ↔ Bregille
- L6 Founottes ↔ Pôle Temis ↔ Pôle Orchamps

LIGNES URBAINES

- 7 Hauts du Chazal ↔ Palente Espace Industriel
- 8 Centre-Ville/Battant ↔ Espace Valentin
- 9 Tilleroyes ↔ Velotte
- 10 CHU Minjoz ↔ Chaffanjon
- 11 Combe Saragosse ↔ Rivotte
- 12 Pôle Temis ↔ Prés de Vaux
- 13 Citadelle ↔ Pôle Chamars

LIGNES COMPLEMENTAIRES

- 20 Hauts de Chailuz ↔ Pôle Temis
- 21 Port Douvot ↔ Pôle Chamars
- 22 Avanne-Aveney ↔ CHU Minjoz
- 23 La Vèze ↔ Pôle Chamars
- 24 Chaudanne ↔ Pôle Chamars

Service à la demande GINKO PROXI

Secteurs desservis par le Service à la demande sur simple appel téléphonique au 03 70 27 71 60 ou sur www.ginko.voyage

LIGNES PERIURBAINES

- SECTEUR SUD-OUEST**
- 51 Vorges-les-Pins
 - 52 Montferrand-le-Château
 - 53 Saint-Vit
 - 54 Boussières
 - 55 Boussières

SECTEUR EST

- 71 Marchaux Châteaufontaine
- 72 Thisse
- 73 Amagney
- 74 Deluz
- 75 Vaire
- 76 Bregille

SECTEUR NORD

- 61 Hauts du Chazal Châteaufarine
- 62 Noironette
- 63 Chauxenne
- 64 École-Valentin
- 65 Devevey / Venise
- 66 Les Auxons
- 67 Châtilon-le-Duc
- 68 Cussey-sur-l'Ognon

SECTEUR SUD

- 81 Nancyray
- 82 Montfaucon
- 83 Saône/Mamirolle
- 84 Saône
- 85 Fontain
- 86 Pugey
- 87 La Malate

Voir la carte complète du réseau

Avec le réseau Ginko bus & tram, laissez-vous conduire à petits prix en toute sérénité.



LES CARS ET LES TRAINS POUR ALLER PLUS LOIN

**BUS&TRAM + TRAIN, FACILE
DE PASSER DE L'UN À L'AUTRE !**



Tous les Pass abonnements Ginko mensuels et annuels permettent de voyager à volonté sur les lignes de bus&tram Ginko mais aussi sur les trains Mobigo circulant sur le territoire de Grand Besançon Métropole, sans supplément de prix* !

* hors Pass +65 : les clients Ginko de 65 ans ou plus souhaitant voyager sur les lignes Mobigo dans le Grand Besançon sont invités à opter pour le Pass Abonnement Sésame pour pouvoir profiter du tarif combiné (voir tarifs).

Valable pour les gares du Grand Besançon desservies par le train Mobigo : Dannemarie-Velesmes • École-Valentin • Franois • Mamirolle • Montferrand-Thoraise • Roche-lez-Beaupré • Saint-Vit • Saône...

- **un stationnement gratuit**
- **Des temps de trajet plus courts qu'en voiture**, pas besoin de chercher une place de stationnement
- La possibilité de rejoindre les gares à vélo** et de le stationner en sécurité.
- Un **accès direct** aux lignes de tram et bus.

ALLER + LOIN, LE TRAIN ET LE RÉSEAU ROUTIER MOBIGO PRENNENT LE RELAIS !



Vous pouvez voyager en train Mobigo à petit prix pour les trajets à l'intérieur de la région et aussi, par exemple, vers Paris ou Lyon. Les TER de Bourgogne-Franche-Comté effectuent régulièrement des trajets du matin au soir et dans les directions de Dijon, Sens, Laroche-Migennes, Paris, Belfort, Montbéliard, Auxerre, Chalon-sur-Saône...

- **Dijon-Besançon, c'est environ 26 trajets par jour en train Mobigo.**

Mobigo assure des liaisons entre Besançon, Vesoul, Pontarlier, Gray, Rioz, Ornans, Quingey, etc. Réseau de transport interurbain routier de la Région Bourgogne-Franche-Comté, il complète le réseau ferré TER.



Plus d'informations



viamobigo.fr

RÉSEAU MOBIGO FERROVIAIRE ET ROUTIER ZOOM SUR BESANÇON



LÉGENDE

- Lignes routières régulières régionales
- Lignes routières TER
- Arrêts routiers principaux
- Lignes routières hors réseau régional Mobigo
- Lignes ferroviaires
- Lignes ferroviaires hors Région Bourgogne-Franche-Comté
- Gares régionales et haltes
- Gare nationale
- Gares suisses
- Interconnexions avec un réseau urbain

Tous les arrêts routiers ne sont pas représentés

GRANDES LIGNES

LE GRAND BESANÇON DISPOSE DE 16 GARES :

2 gares TGV :

Besançon-Viotte
et Besançon Franche-Comté TGV.

14 gares et haltes ferroviaires :

Besançon-Mouillère, Byans-sur-Doubs, Dannemarie-Velesmes, Deluz, École-Valentin, François, Mamirolle, Montferrand-le-Château Thoraïse, Morre, Novillars, Roche-lez-Beaupré, Saint-Vit, Saône, Torpes-Boussières

La gare Besançon Viotte est la gare principale de Besançon. Située en plein cœur de la ville, elle dessert diverses lignes ferroviaires régionales et nationales, notamment des trains TER desservant la Franche-Comté et d'autres régions voisines. Elle propose également des connexions vers d'autres grandes villes, comme Paris, Dijon, Lyon, Strasbourg et d'autres.

La gare Besançon-Mouillère est une gare régionale desservie par des trains TER Bourgogne-Franche-Comté assurant la relation Besançon-Viotte - Valdahon, ou Morteau, ou La Chaux-de-Fonds en Suisse.

La gare Besançon Franche-Comté TGV est sur la ligne à grande vitesse Rhin-Rhône. Située aux Auxons, à 11 km au nord-ouest de Besançon, elle est desservie par les TGV qui relient Besançon à d'autres grandes villes. Elle est un point d'accès important pour les voyages en TGV dans la région et au-delà.

Chaque jour en Bourgogne-Franche-Comté 600 trains circulent pour environ 62 500 voyageurs et jusqu'à 80 000 le vendredi.



La gare routière de Besançon située à la gare Viotte propose de nombreux trajets en autocar au départ de Besançon par BlablaBus ou FlixBus vers des villes françaises, allemandes, suisses, espagnoles...

Exemples de villes desservies en car depuis Besançon : Lyon, Toulouse, Marseille, Paris, Nice, Strasbourg, Metz, Francfort, Berlin, Barcelone, Zurich...

Plus d'informations

www.ter.sncf.com/bourgogne-franche-comte

Plus d'informations

sncf-connect.com

Avec le TGV, depuis la gare Besançon Viotte ou la gare Besançon Franche-Comté TGV, on rejoint Paris en 2h30 à certaines heures de la journée. 6 trajets Besançon-Paris en TGV/jour.

Plus d'informations

flixbus.fr blablacar.fr/bus



EN VOITURE, ROULEZ MOINS, ROULEZ MALIN !

Grand Besançon Métropole encourage les moyens alternatifs à l'usage de la voiture individuelle.

L'AUTOPARTAGE, JUSTE QUAND J'EN AI BESOIN

Avec Citiz, vous pouvez louer un véhicule dans 26 stations au choix à Besançon pour une heure ou plus. Partager une voiture peut être la solution si vous n'avez pas besoin d'une voiture tous les jours. Et vous pouvez choisir entre plusieurs catégories de voitures !

Le coût de la location d'une voiture Citiz est calculé à l'heure et au kilomètre. Plusieurs formules, avec ou sans abonnement, sont possibles. Les frais d'adhésion et l'abonnement annuel sont offerts aux abonnés annuels Ginko.



Plus d'informations



citz.coop/



1 voiture personnelle

= 95 % de sa vie en stationnement

= 5 000 € / an
(entretien, carburant, stationnement...)

LE COVOITURAGE

Partager vos trajets en voiture permet d'alléger vos dépenses quotidiennes et de réduire votre bilan carbone.

Le covoiturage facile :

➤ 11 parkings pour stationner facilement pendant son covoiturage – 300 places

- La Vèze
- Pouilley-les-Vignes
- Dannemarie-sur-Crête
- Marchaux
- Chemaudin et Vaux
- Ecole-Valentin – halte ferroviaire
- Saint-Vit
- Miserey-Salines
- Larnod-Busy
- Saône

➤ Des réductions sur l'abonnement parking pour tous les usagers réguliers du covoiturage dans les parkings barrières gérés par Grand Besançon Métropole.

Informations et conditions d'accès auprès du questionnaire des parkings, à l'agence Ginko Mobilités

➤ La plateforme covoiturage.viamobigo.fr pour les trajets du quotidien gérée par la Région Bourgogne-Franche-Comté. **Gratuite et accessible à tous.**



Hauts du Chazal parking réservé aux covoitureurs.

Tarifcation avantageuse pour un usage ponctuel, ou sur abonnement.



1 salarié qui covoiture tous les jours sur 30 km en alternance avec un collègue

= 2000 € / an d'économie

CHOISISSEZ VOTRE SOLUTION DE STATIONNEMENT



STATIONNER ZEN EN PARKING RELAIS

Avec les P+R vous êtes gagnant. Pas de frais de stationnement, des économies de carburant, vous rejoignez votre destination avec sérénité en bus&tram.

6 parkings, une offre d'environ 700 places

- Hauts du Chazal
- Ile de France
- Microplis
- Temis
- Vesoul
- Fort Benoît

ACCÈS 7J/7 ET 24H/24

- Entrez à tout moment
- Rejoignez votre destination en bus&tram
- Sortez en présentant votre titre de transport validé dans la journée



STATIONNER EN CŒUR DE VILLE AVEC GINKO STATIONNEMENT

Vous devez prendre la voiture pour vous rendre au centre-ville. Le stationnement devient payant car l'espace est contraint ; le partager est nécessaire. Plusieurs solutions :

Pour une courte durée :

Vous stationnez sur la voirie et réglez à l'horodateur. Plusieurs tarifications selon les zones.

Dans les parcs souterrains ou de surface, le stationnement est gratuit si vous stationnez moins d'une heure.

Pour plusieurs heures :

Vous pouvez stationner dans les parcs souterrains Mairie, Marché Beaux-Arts/Cusenier et Pasteur et les parcs en enclos : Rivotte, St-Paul, Chamars, Petit Chamars, Arènes, Glacis.

➤ **6400 places** réglementées

➤ **Gratuit** avant 9h, à partir de 19h et les dimanches et jours fériés (sauf quartier Citadelle).



RECHARGER SON VÉHICULE ÉLECTRIQUE

Pour accompagner la mobilité électrique, Grand Besançon Métropole déploie des infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE) et hybrides rechargeables sur le territoire.

84 BORNES SONT EN COURS DE DÉPLOIEMENT sur l'espace public, soit 168 places de recharge dans 40 communes de la communauté urbaine.

24 BORNES EN CHARGE NORMALE (22 kW AC),

55 BORNES EN CHARGE RAPIDE (60 kW DC),

5 BORNES EN CHARGE ULTRA RAPIDE (120 à 150 kW DC).

La carte des bornes est disponible sur les sites des principaux opérateurs de mobilité électrique (Freshmile, Chargemap, Ulys...).

PLAN DU STATIONNEMENT AU CENTRE-VILLE

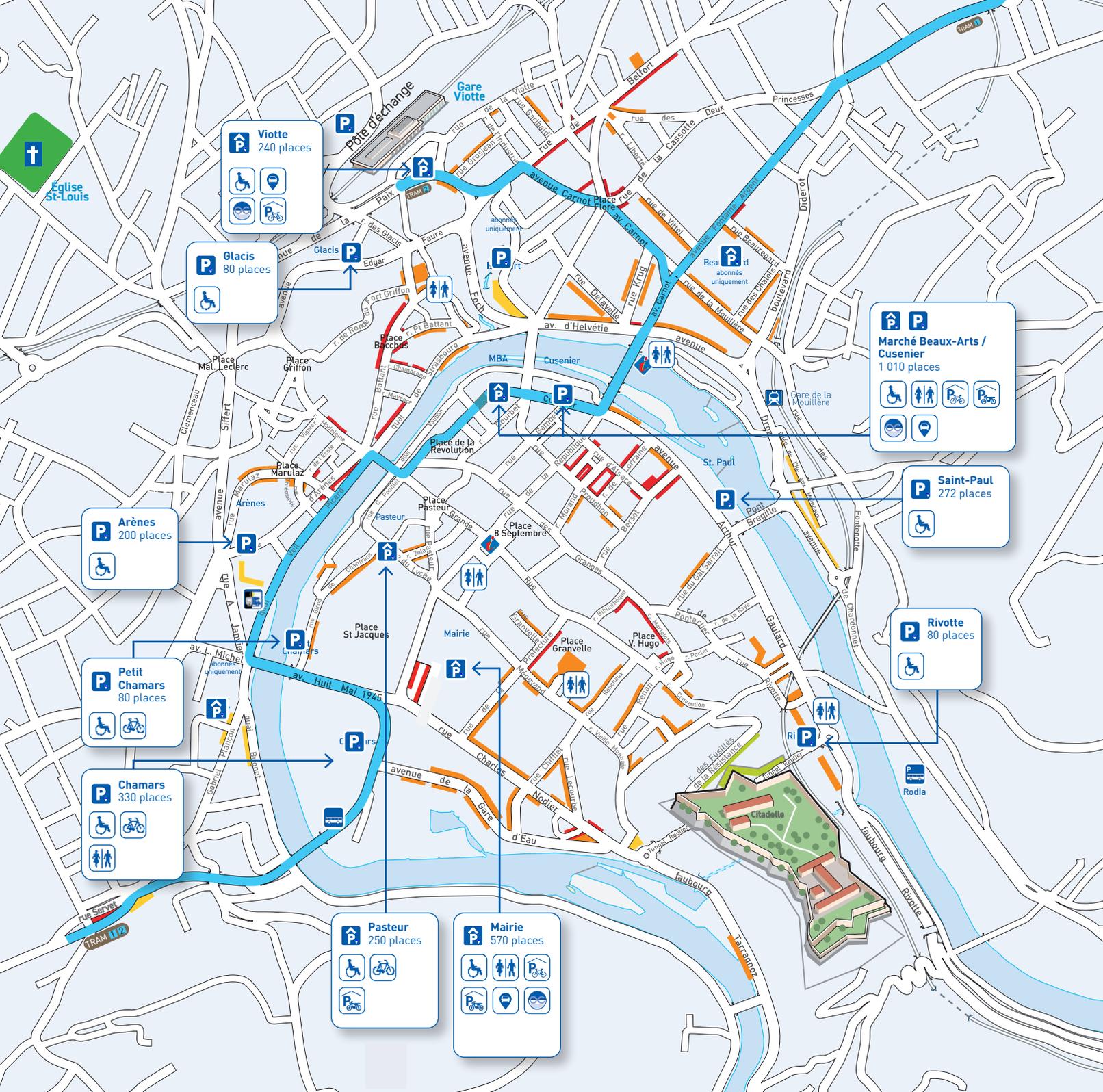
-  Parking payant souterrain
-  Parking payant de surface
-  Parking gratuit (Chamars visiteurs Citadelle)
-  Parking autocars
-  Aire payante réservée aux camping-cars
-  Lignes de tramway T1 et T2

Stationnement sur voirie

-  Rues réglementées courte durée
Zone "CHRONO" (maxi 1 h 30)
-  Rues réglementées moyenne durée
Zone "MEZZO" (maxi 3 h)
-  Rues réglementées longue durée
Zone "TEMPO" (maxi 24 h)
-  Rues réglementées longue durée
Zone "ÉCO Citadelle" (maxi 24 h)
-  Rues ou zone réglementées longue durée
Zone "ÉCO" (maxi 24 h)

-  Arceaux vélo
-  Station Ginko VéloCité à proximité
-  Station Citiz à proximité

-  Garage à vélo sécurisé
-  Abonnements motos
-  Toilettes
-  Accès personnes à mobilité réduite



COMBINEZ VOS MODES DE DÉPLACEMENT À VOLONTÉ !



INTERMODALITÉ : MIXER VOS MODES DE DÉPLACEMENT

L'intermodalité c'est la possibilité de combiner différents modes de transport au cours d'un même déplacement.

Dans le Grand Besançon, par exemple, c'est prendre son vélo pour se rendre à la gare et finir son trajet en train. C'est également prendre un train jusqu'à la gare Viotte et rejoindre le centre-ville de Besançon en VéloCité ou en tram. L'intermodalité, c'est aussi combiner trajets en covoiturage et parcours en transports en commun.

Pour aller au travail



Anne habite au centre de Besançon, elle travaille à Temis. Elle utilise le **réseau Ginko** pour ses déplacements domicile-travail. **La ligne L3 ou la L6** l'emmène en moins de 20 min à Temis après quelques minutes de marche.



Mireille habite Vorges-les-Pins. Tous les matins elle retrouve François **au parking de covoiturage** de Larnod-Busy pour terminer son trajet en **covoiturage** jusqu'à la zone Lafayette.



Olivier habite à Champoux et tient un commerce dans le quartier Battant. Tous les matins, il prend **la ligne 71** jusqu'au Pôle Orchamps, ensuite il prend **le tram T1** jusqu'à Battant pour un trajet de 40 mn.

VOUS MIXEZ DÉJÀ TRAIN, BUS, VÉLO OU COVOITURAGE ?

À Saint-Vit, Saône et Roche-lez-Beaupré, les pôles de mobilité facilitent vos déplacements ! Devecey et Montferrand-le-Château accueilleront bientôt de nouveaux pôles pour vous offrir encore plus de souplesse dans vos déplacements.

Pour faire du shopping



Jeanne habite à Grandfontaine. Elle aime faire du shopping en centre-ville de Besançon. Abonnée Ginko, elle se gare **au parking relais** Micropolis pour prendre **le tram T1 ou T2** qui l'emmène en moins de 15 mn place de la Révolution. Grâce à son abonnement, elle utilise **VéloCité** gratuitement pour se déplacer plus rapidement dans la Boucle.

Pour les loisirs



Nino n'a pas de voiture. Il part à Strasbourg **en train**. Arrivé sur place, il prend **une voiture en autopartage** grâce à son abonnement valable sur tout le réseau Citiz.



Kimi s'entraîne régulièrement à la piscine La Fayette, depuis Fontaine Ecu, elle marche 4 minutes puis emprunte **la ligne 7** qui l'emmène en 25 mn à l'arrêt « Patinoire - Piscine ».

Pour se rendre à l'hôpital Minjoz



Simon réside à Avanne-Aveney et se rend régulièrement à l'hôpital Minjoz. Il prend **la ligne 22** à l'arrêt « Avanne-Aveney - Mairie » et s'arrête à l'arrêt « CHU Minjoz » : durée du trajet 14 mn.

Pour aller à l'université



Moussa habite à Saint-Vit et étudie au campus de la Bouloie. Chaque matin, il prend **le TER** jusqu'à la gare Viotte puis prend **la ligne 3** pour se rendre à la fac. Durée du trajet : 30 mn avec un Pass Abonnement mensuel 15/25 tarif réduit. Il peut aussi prendre **son vélo pliant** qu'il stationne dans **le Ginko VéloPark** de la Bouloie.

UN PETIT COUP DE POUCE POUR UN GRAND PAS...



FRAIS DE TRANSPORT DES SALARIÉS

L'abonnement transport public pris en charge à 50 % : tout employeur a l'obligation de prendre en charge au moins 50% du coût de l'abonnement de transport public, quel que soit l'effectif de l'entreprise. Dans le public, la prise en charge est de 75%.

Le Forfait Mobilités Durables : encourager des déplacements quotidiens décarbonnés
 Vous allez au travail à vélo ?
 Vous covoiturez ?
 Avec le « forfait mobilités durables », votre employeur peut prendre en charge, sans obligation, vos frais de déplacements domicile-travail.



Plus d'informations
www.economie.gouv.fr/entreprises/frais-transport-salaries



CONSEIL EN MOBILITÉ

Besoin de conseils pour réduire l'utilisation quotidienne de la voiture ?

Grand Besançon Métropole apporte des conseils à tout un chacun : employeurs publics et privés, commerces, établissements d'enseignement, de soins, de loisirs etc.

Les objectifs sont multiples :

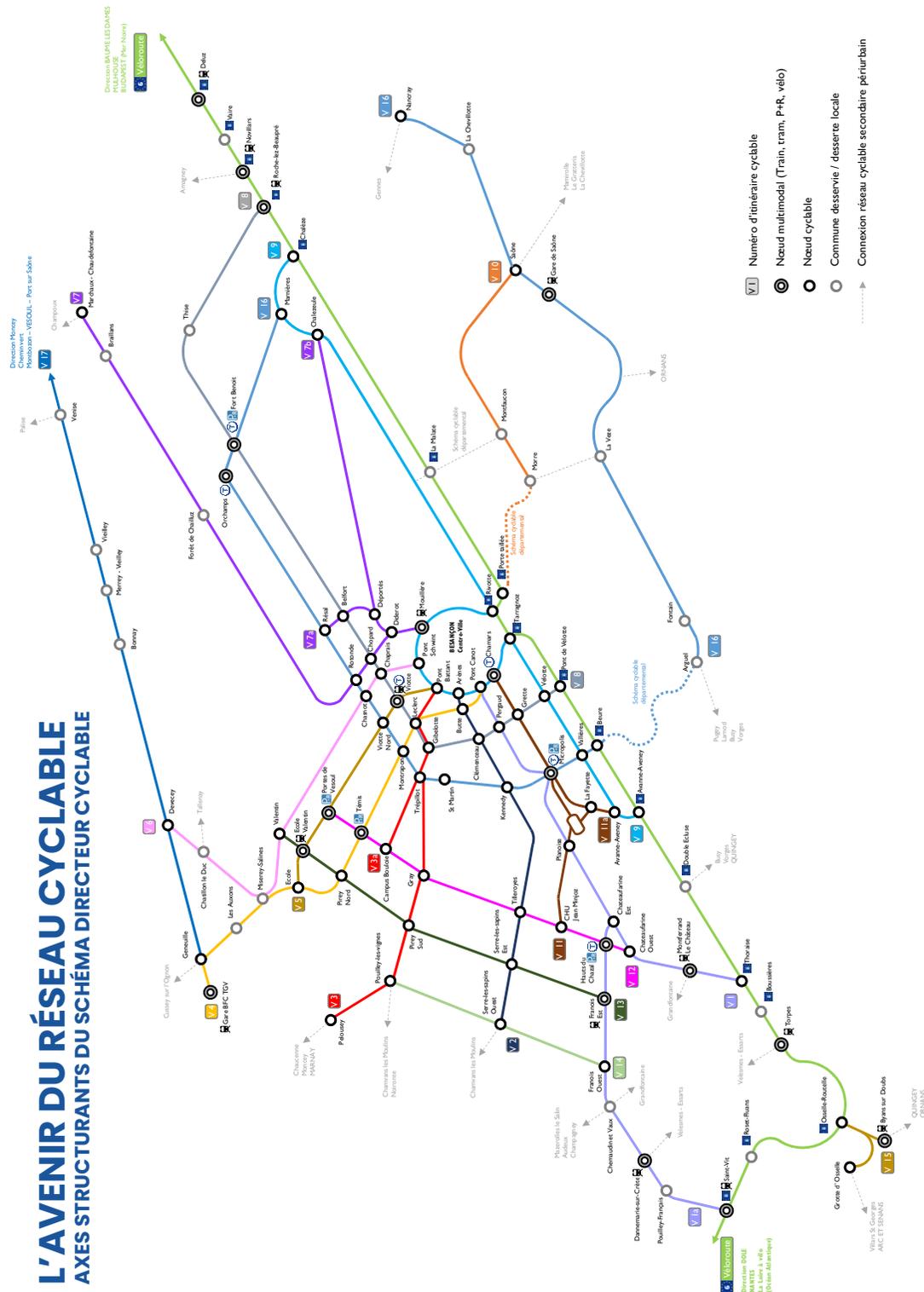
- Informer sur l'offre alternative à l'usage individuel de la voiture,
- Faire la promotion des plans de mobilité employeurs auprès des gestionnaires de lieux d'activité, dont les employeurs,
- Accompagner les employeurs par une assistance méthodologique et par l'émergence de solutions,
- Animer un réseau d'échange,
- Animer des ateliers vélos : autoréparation et remise en selle. Une trentaine de plans de mobilité employeur sont en cours ou ont été réalisés sur le territoire.

Contact :
conseil-mobilite@grandbesancon.fr

Renseignez-vous ! Votre entreprise est peut-être engagée dans un plan de mobilité employeur.

L'AVENIR DU RÉSEAU CYCLABLE

AXES STRUCTURANTS DU SCHEMA DIRECTEUR CYCLABLE



LES APPLIS DU QUOTIDIEN, DES INFOS UTILES ET FIABLES À PORTÉE DE MAIN

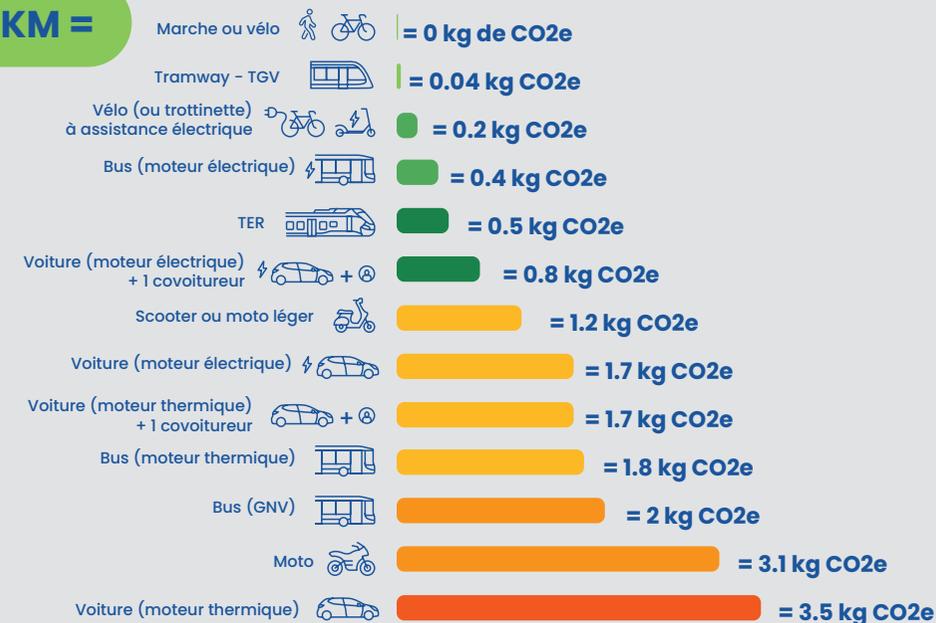


NOS MODES DE TRANSPORT ONT UN IMPACT SUR LE CLIMAT

Les habitants du Grand Besançon passent en moyenne 53 minutes/jour à se déplacer et parcourent en moyenne 16 km/j.

Le secteur des transports représente **30% des émissions de CO2e**. Il est le 1^{er} secteur émetteur de gaz à effet de serre.

16KM =



Le CO2 équivalent (CO2e) est une unité de mesure du pouvoir réchauffant d'un gaz à effet de serre sur l'atmosphère, permettant de comparer entre elles les émissions liées à différents gaz à effet de serre.

Plus d'informations



impactco2.fr/
transport

Découvrez la quantité de CO2e que vous émettez lors de vos déplacements à vélo, en voiture, en train et en avion, en fonction du nombre de kilomètres.

Source : impactCO2.fr (ADEME)
Valeurs exprimées en kg CO2e émis par personne en France. Sont incluses les émissions directes, la construction des véhicules (fabrication, maintenance et fin de vie) et la production et distribution de carburant et d'électricité. La construction des infrastructures (routes, rails, aéroports...) n'est pas incluse.



SOURIRE
PLUTÔT
QUE RAGER

RÉFLÉCHIR
PLUTÔT
QUE FONCER

SE DÉPLACER C'EST,

PARTAGER

UN ESPACE PUBLIC

REGARDER
PLUTÔT
QUE LIKER

RESPECTER
PLUTÔT
QUE DÉFIER

Ville de
Besançon

PROPUSE Juillet 2025 - Impression : Imprimerie municipale
Crédits photos : Jean-Charles Seve, Eric Chatelein, David Cesbron, Vincent Arbelet, Christophe Urbain.



Ginko
Les mobilités de
Grand Besançon Métropole



Renseignements

Agence Ginko Mobilités
Place de la Révolution
29 rue des Boucheries
du lundi au vendredi de 9h à 18h
samedi de 9h à 17h

03 70 27 71 60

(prix d'un appel local)

du lundi au samedi de 7h à 19h



www.ginko.voyage



L'appli : ginko

**Grand
Besançon
Métropole**

www.grandbesancon.fr

